

Défaire le nom, pas sans prix¹

« Cette méconnaissance <celle de tout l'effort d'élaboration séculaire de la logique à propos du nom propre> est à proprement parler ceci, <...> cette méconnaissance, c'est exactement le rapport le plus radical du sujet pensant à la lettre.

*Jacques Lacan*²

Un double fond

Défaire le nom,

Sous-titre : *Passe, nomination, nom propre.*

Signature : Dimitri Kijek

On est d'abord frappé par l'absence d'évidence du titre. Le sous-titre fera plus immédiatement écho pour qui est averti de l'existence du texte de Jacques Lacan, publié en mars 1968, — avant le tourbillon de Mai — dans le premier numéro de la revue *Scilicet*, revue de l'École qu'il avait avancée en 1964, pas si seul...

Je rappelle le titre de ce texte : « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École » ; la première version de ce texte étant publiée, elle, en... 1978 ; dans la série « Analytica » de la revue *Ornicar ?* sous le titre « Proposition du 9 octobre 1967, première version ».

Le lecteur de *Défaire le nom* se dit à juste raison que la problématisation qui sera présentée et dépliée autour du nom, de la nomination et du nom propre, est prise dans un double fond avec cette proposition dite de « la passe » et qu'elle prend sur cette expérience appui pour une part décisive.

On est au plus près de ce souhait de Gilles Deleuze à la décade de Cerisy-la-Salle sur *Nietzsche, aujourd'hui ?* enfonçant ce clou par quoi un texte ne devait être « qu'un petit rouage dans une pratique extratextuelle³. »

« Pratique extratextuelle » ne contrevient pas à la procédure de passe ; cette épreuve ne demandant pas moins pour autant de lire, et plutôt avec un regard de taupe, — taupe chaussant lunettes, (s'il se peut), au risque, pour celle-ci de passer pour lunatique, ce qui, dans la langue anglaise (*lunatic*), n'est pas si bien vu que cela. Ce à quoi la passe contrevient c'est au primat du symbolique, ce qui était déjà impliqué par *le nouage* symbolique, imaginaire, réel, (s.i.r.) avancé par Lacan dès 1953⁴.

¹ Texte repris de la présentation du livre de Dimitri Kijek, *Défaire le nom, Passe, nomination, nom propre*, Paris, Epel, coll. « essais », 2013, pour le concours du Prix Œdipe 2014, le mardi 7 octobre 2014, à la librairie Tschann à Paris.

² J. Lacan, *L'identification*, séminaire 1961-1962, séance du 20 décembre 1961, s.l., version Afi, publication hors commerce, 1996, p.77.

³ G. Deleuze, « Pensée nomade », dans *Nietzsche aujourd'hui ?1. Intensités*, Paris, UGE, coll. "10-18," 1973, p. 159-174. Discussion, p. 186 ; repris dans G. Deleuze, *L'île déserte et autres textes*, Textes et entretiens 1953-1974, éd. préparée par David Lapoujade, Paris, Minuit, coll. « Paradoxe », 2002, p. 351-364, p. 363.

⁴ Et publié en... 2005. J. Lacan, « Le symbolique, l'imaginaire, et le réel », communication dite scientifique à la Société française de psychanalyse, le 8 juillet 1953, publiée avec « Introduction aux Noms-du-Père », séance unique du séminaire du 20 novembre 1963, sous le titre commun *Des Noms-du-Père*, textes établis par J.-A. Miller, Paris, Seuil, série « Paradoxes de Lacan », 2005.

Que pour ce tournoi de ce soir, le jury du prix Œdipe ait décidé de faire mention de ce petit livre, — le proposant à vos suffrages — c'est là, je crois, un acte qui souffle : « il y a la passe ». Or, il n'y a de passe que de ce qu'il y ait « de l'école ».

On lira, à s'en tenir à la couverture, que le titre et le sous-titre écrivent non pas que "La" condition mais tout au moins que l'une des conditions — pour qu'il y ait passe effective, — celle qui donne lieu à une nomination A.E. (pour Analyste de l'École), est qu'un nom propre soit mis en cause, en jeu, défait.

Le nom propre en droit civil

Commençons par le plus immédiat, là où sens courant et sens juridique se rejoignent, pour entendre mieux encore, par effet d'écart, ce dont il pourrait s'agir. Rappelons qu'en droit, en droit civil, en droit civil des personnes, la doctrine civiliste enseigne que « le nom est un élément de la **personnalité individuelle**⁵ ». Et lorsque le civiliste est spécialement attentif au langage, ce qui reste trop rare chez les juristes, il ajoute : « Sur la tête de celui qui le porte, [le nom] est comme l'élément qui coiffe son état⁶. » On entend bien ici son état civil, dont la morale déclenchait si ce n'est l'ire au moins l'ironie de Foucault dans des lignes restées ou devenues célèbres de *L'Archéologie du savoir*⁷ — « poème en prose », dit Deleuze de cet ouvrage.

On le sait ou on ne le sait pas, la passe ça décoiffe.

Un nom propre, c'est-à-dire ?

Quittons le droit et sa coiffe, pour rejoindre Sir Alan Gardiner et son *Essai polémique* intitulé *La théorie des noms propres*, essai publié en 1940 à Londres, traduit et présenté par Dimitri Kijek, en 2010, chez Epel, dans la collection « des sources ». Gardiner y indique qu'il « est inévitable qu'il y ait des hésitations et des désaccords pour départager les mots qui sont des noms propres, de ceux qui ne le sont pas⁸. » Comme jusque-là, on croyait savoir, nous voilà déjà désorientés.

Ouvrant la piste, Kijek nous aide dès la page 29, en fléchant les trois séances les plus importantes quant au nom propre, dans les séminaires de J. Lacan : *L'Identification* (20 décembre 1961), *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse* (6 janvier 1965) et *D'un discours qui ne serait pas du semblant* (16 juin 1971).

Pour situer le lieu de ce livre, relisons Lacan, dans ce fragment de la séance du 6 janvier 1965, il y apostrophe les linguistes et formule une demande :

« Les linguistes, j'aime mieux vous le dire, avec ce nom propre, eh bien, ils n'en sortent pas facilement ! Il est paru une quantité considérable d'ouvrages à ce sujet qui sont pour nous, qui devraient être pour nous fort intéressants à scruter au sens propre du terme, à prendre partie par partie, avec des notes. Comme je ne peux pas tout faire, j'aimerais bien par exemple que quelqu'un s'en charge [...]⁹. »

Le scrutateur, appelé par Lacan, en 1965, est publié par Epel en 2013.

⁵ Gérard Cornu, *Droit civil, Introduction, Les personnes, Les biens*, Paris, Montchrestien, 6^e éd., 1993, p. 210 n° 567, le caractère gras est de l'auteur.

⁶ *Ibidem*.

⁷ Paris, Gallimard, coll. « Bibl. des sciences humaines », 1969, p. 28.

⁸ S. A. Gardiner, *La théorie des noms propres, Essai polémique*, [1940, 1954 2^{ième} éd.], traduit de l'anglais et présenté par D. Kijek, Paris, Epel, coll. « des sources », 2010, p. 51.

⁹ J. Lacan, *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, dit « Séminaire XII », séminaire prononcé à l'E.N.S en 1964-1965, version Michel Roussan, Paris, hors commerce, 2003.

Aussi bien Lacan ne laissait pas tomber son auditoire sur ce problème par lui soulevé, mettant sur la voie lors de la séance du 20 décembre 1961 (*L'identification*), il pose ceci : « Je pose qu'il ne peut y avoir de définition du nom propre que dans la mesure où nous nous apercevons du rapport de l'émission nommante avec quelque chose qui, dans sa nature radicale, est de l'ordre de la lettre¹⁰. » Cette phrase est difficile, notamment d'être ternaire : apercevoir (i) / émission nommante (s) / quelque chose qui est de l'ordre de la lettre (r). Cette position de Lacan, qui est une pro-position pour l'analyse, ne sera pas restée lettre morte, *Lettre pour lettre* de Jean Allouch le démontre¹¹.

Scrutateur, Kijek s'est chargé de rendre présente cette « quantité considérable d'ouvrages » au sujet du nom propre, de les présenter de manière à la fois articulée et critique : on y croise Stuart Mill, Frege, Russell, Gardiner déjà cité, Carnap, d'autres encore, Lacan, dans leurs positions respectives, dans ce qu'elles ont de proche et d'incompatible.

D'un nom propre en titre ?

Je reviens sur le titre du livre : *Défaire le nom*. Surpris dès l'abord, par son énoncé "négatif" et plus encore par sa portée d'opération. D'allure négative, « Défaire » n'est pas moins verbe actif. Par la passe, une opération a lieu ou n'a pas lieu, mais elle est attendue.

Dans sa brièveté, *Défaire le nom* sonne comme l'écho retentissant du marteau sur l'enclume. Or, dans « Rétrospective de 1953¹² », Gardiner se réjouit d'avoir tant mis l'accent sur la sonorité du nom propre. Il n'y a donc pas seulement à lire, mais aussi à entendre, et surtout à lire en entendant dans le moment même où l'on entend, et parfois, dans une extension, dans un étirage, qui redistribuent le jeu de la gamme des lettres qui possiblement se présentent tandis que d'autres, chutant, disparaissent.

On se dira que le titre même de ce livre est lui-même un nom propre — il avait à l'être. Il l'est au point de présenter peut-être quelque chose de démoniaque. Ce qui n'est pas à déconsidérer. Et d'autant moins, qu'il indiquerait que la procédure de passe rend possible de *défaire le démon pensant en soi*, ce qui suppose, très brièvement, deux conditions et une suite. Je les évoque en pointillés.

Les conditions :

- L'une de laisser l'accès ouvert au démon pensant en soi tel qu'il vient à se présenter, dans telle ou telle configuration particulière de la procédure de passe.

- L'autre de le surmonter, si le candidat à la passe en a été touché, bouleversé, traversé, — dispositif d'école aidant.

La suite peut se dire sans transition et d'une façon empruntée au temps II de la Conclusion du *Nietzsche et la critique de la chair* de Barbara Stiegler, soutenant que « le concept de Dionysos » pose « la nécessité de toujours ré-exposer la chair et ses schèmes au contact du flux et de ses exigences¹³ ». Selon l'indication qu'elle énonce, « la capacité de la fiction, du schème ou de la chair à se réexposer — activement et passivement — à l'excès du flux¹⁴ ».

¹⁰ J. Lacan, *L'identification*, séminaire 1961-1962, séance du 20 décembre 1961, s.l., version Afi, publication hors commerce, 1996, p. 81.

¹¹ Jean Allouch, *Lettre pour lettre, transcrire, traduire, translittérer*, Toulouse, Erès, 1984. .

¹² Dans G. Gardiner, *La théorie des noms propres*, op. cit., p. 134-140, p. 134.

¹³ B. Stiegler, *Nietzsche et la critique de la chair, Dionysos, Ariane, le Christ*, Paris, Puf, coll. « Épiméthée », 2005, p. 377.

¹⁴ *Id.*, p. 377-378.

Sa nietzschéenne question se formule ainsi : « [...] que doivent faire nos chairs pour recevoir l'excès de ce qui nous arrive¹⁵ ? ». C'est tout de même curieux, la proximité de cet ouvrage, en tant de points remarquable, avec ce que le dispositif de passe accueille, rend possible, expose, configure, délimite. Et selon un mode qui dans l'après-passe serait celui de la récurrence.

Défaire le nom, tentative Lyotard

Lyotard, Jean-François.

Sur la couverture d'un livre de conversations de Lyotard avec Jean-Loup Thébaud, sur le souci du juste et de l'injuste¹⁶, est dessinée une grande oreille, la gauche (les conversations sont de philosophie politique), qui mal entend, — les dessins sont d'un artiste italien, Gianfranco Baruchello.

A quoi s'ajoutent sur cette couverture, le dessin d'une tête (évidée) sans corps (et non pas d'un corps sans tête), et, sous cette tête, ces mots qui virent à la langue anglaise : « *do it yourself* Lyotard ». En dessous : la figuration d'une paire de ciseaux donne à entendre le bruit de son fonctionnement puisque celui-ci y est écrit en toutes lettres : "klik" → (flèche) pointe des ciseaux (puis) "kLAK". Bien venu « Lyo », vous aurez lu que les trois premières lettres de ce nom propre sont les quatre dernières du beau mot d'*analyse* (*luein* = dissoudre).

Quelque chose était [est ?] donc là à *subjectiver*, marquant irréductiblement un avant et un après, qui passait visiblement par un « défaire le nom », par une coupure aux ciseaux (coupure de quoi demandera-t-on ?) — mais « à faire soi-même » et peut-être déjà... trop tard.

L'existence et le jeu d'une École subvertissent ce « faire soi-même », car ce qui de ce « soi-même » est à défaire, ne peut se défaire par « soi-même », — du moins est-ce la position exigible au champ freudien où ce *self* dans son périmètre anglo-saxon, a fait l'objet d'un épinglage critique de Lacan à son séminaire du 10 janvier 1968, au nom du sujet divisé et de sa dépendance à l'endroit de la « cause qui le fait divisé¹⁷ ».

L'an dernier, intervenant dans un débat houleux sur la passe à l'École lacanienne, Jean Allouch adressait aux membres de l'École un petit texte. Une page, dont il a été dit qu'elle était un « poème ». J'y lis que « le cas ne s'offre qu'en passant. Après, rien ne sera plus comme Adam [...] »¹⁸ ; cet Adam désormais se brochant de poursuivre tel ou tel rêve inexistant, ajouterai-je.

Le nom propre en éternité

Autre exemple très bref, celui d'un porteur de nom propre qui tourne le dos à *Défaire le nom*. Je le prends de cette déclaration de Pierre Legendre dans ses dites *Leçons II*, je cite : « Il est vrai que je vais mourir, mais *tant s'en faut* [nos italiques] que mon nom disparaisse¹⁹. » Ce vain espoir est refus déclaré de l'essai de Kijek dans ce qui est peut-être son avancée subjective ultime.

Une Annexe et ses 40 items.

¹⁵ *Id.*, p. 378.

¹⁶ J-F. Lyotard, J.-L. Thébaud, *au juste, conversations*, [graphie de la couverture], Paris, Christian Bourgois éditeur, 1979.

¹⁷ J. Lacan, *L'acte psychanalytique*, séminaire 1967-1968, version Afi, s.l., publication hors commerce, 1997, p. 86.

¹⁸ Le 15 février 2013.

¹⁹ P. Legendre, *Leçon II, L'Empire de la vérité, Introduction aux espaces dogmatiques industriels*, Paris, Fayard, 1983, p. 25.

On ne négligera pas l'Annexe que comporte cet essai. Ce sont autant de petits exercices dans lesquels il nous est loisible de nous... perdre. Chaque item tenant sur une ligne est composé de la juxtaposition de deux mots écrits en lettres capitales, pas nécessairement de langue française, séparés d'une barre oblique. Cela peut laisser... à désirer.

Ce qui commence par ressembler comme deux gouttes d'eau se ressemblent, à la codéfinition lacanienne du signifiant et du sujet. Puis, cela laissant en effet à désirer, c'est, dans les derniers temps du frayage de Lacan, « le sens double » du S 2²⁰, sa « duplicité » a-t-on écrit²¹, qui prolonge le chemin ou le jeu signifiant. Il est possible de compter *au moins* jusqu'à trois.

Exemple l'Item 30, je lis : "DECORÉE / DÉCOLTÉE ".

J'écris : DÉCOLLÉE.

Décollée, une école si elle est d'analyse, invite ses membres au décollage plutôt que d'être à la colle, au décollement plutôt qu'à l'agrégat ou à l'agrégation de quelque manière qu'on l'entende. C'est là la portée de « l'abréviation A.E. », si justement dénommée par Kijek. S'il venait à l'esprit de tel ou tel de se dire *abrégé en psychanalyse*, c'est-à-dire sujet tout court, — l'analyse ne supposant rien de plus qu'un sujet — j'imagine que cela ne ferait guère sérieux et provoquerait haussement d'épaules ou rires en coin. Une chose est sûre, ça ne ferait pas titre. Et ce à juste titre.

Alors qu'en mai dernier, *Défaire le nom* était l'invité de Delia Kohen pour Œdipe le salon, à un moment de la discussion, une voix s'est élevée dans l'auditoire demandant : « quel petit truc l'A.E a en plus ? ». Non, ce n'est pas ça. La réponse, comme souvent, est dans la question, au prix ici d'une inversion qui vaut négation.

L'A.E. a plutôt quelque chose en moins. On demandera : mais quoi ? Une case en moins. Vous l'avez lu, ou vous le lirez exprimé en termes moins familiers page 95. Et une case c'est encore peu dire. A-t-on vu, a-t-on lu, ce soir là à Œdipe le salon²², que des tableaux de Nathalie Fontenoy qui nous accueillent, illustrent fort opportunément des moments possibles de la passe ?

Des deux Jacques

Avant de conclure, un dernier point. *Défaire le nom* s'ouvre et se clôt sur une citation de Jacques Derrida tirée de son opuscule *Sauf le nom*, lequel porte sur la théologie de l'apophase²³. Des deux Jacques, Lacan et Derrida, l'un joua avec son nom le défaisant d'un « Jacques-Laque » à son séminaire (*Le sinthome*, séance du 10 février 1976, cité page 130), l'autre Jacques, autant que je le sache, non. « Jacques-Laque » ! Tiens, Lyotard n'est pas si loin.

« Sauf le nom », — l'expression — peut s'entendre d'une revendication d'exception à l'instar du « tant s'en faut que mon nom disparaisse », ou encore d'une Cause à majuscule pour laquelle il y a une chose à sauver : le nom ; et pour d'autres, un nom alors hypertrophié, l'emportant sur tout autre ; — où se retrouve une figure qui se veut d'exception. Défaire le nom, ce n'est pas sauver le nom ou un nom.

Cela ne m'est pas venu à première lecture, mais à la seconde, par la grâce du rendez-vous de ce prix, à savoir que *Défaire le nom* aura été réponse discrète à *Sauf le nom* qui est un *essai sur le*

²⁰ J. Lacan, séminaire *L'insu que sait de l'une-bévue s'aile à mourre*, séance du 15 mars 1977, cité par J. Allouch, *L'amour Lacan*, Paris, Epel, 2009, p. 430. « On écrira : le signifiant (S1) représente le sujet auprès d'un autre signifiant (S 2) porteur d'un sens double » (p. 431). Voir, p. 430-438.

²¹ *Id.*, p. 431.

²² Le 13 mai 2014.

²³ J. Derrida, *Sauf le nom*, Paris, Galilée, coll. « Incises », 1993.

nom donné, de l'indication même de Derrida²⁴. Or, défaire le nom n'est pas en faire l'objet d'un don²⁵. Défaire le nom, ce n'est pas non plus l'abolir dans on ne sait trop quoi, dans une négligence ou indifférence du/au langage. Défaire le nom c'est le jouer. Où se lit que le syntagme de « nomination A.E. » est certes une nomination, et pas plus. Aussi deux lettres suffisent-elles à l'inscrire. Ce vers quoi cette nomination fait signe, c'est vers le pas d'hésitation.

La conclusion revient à un enfant. Au nom de quoi en effet priver un enfant de s'imaginer son propre nom défait dans une volute faite de confettis quadricolores, tombant dont ne sait où, arrivés on ne sait comment, son nom propre se dispersant, disparaissant, sous les rires enjoués de l'assemblée. Retombant, ces confettis viennent à composer quatre lettres que vous voyez s'écrire au sol.

Alors, du côté de chez Tschann, est-ce prix Epel ?

Que des noms propres se défassent !

Faites tomber vos suffrages comme pluie battante sur cet essai !

Guy Casadamont

²⁴ *Id.* « Avertissements », p. 12.

²⁵ Que l'on songe à la figure de l'amour Lacan (nomination Allouch), à ses interrogations et propositions : « Ne donnerait-on que ce que l'on a ? [...]. Dit encore autrement, on ne donne jamais tant un *objet* qu'un *signe*. [...]. *Langue de signes, la langue de l'amour est un langage de sourds et muets* ; d'aveugle également comme il se dit communément qu'il l'est. » Cf., J. Allouch, *L'amour Lacan, op. cit.*, respectivement p. 95, p. 96, p. 97, pour ces trois citations.